

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 août 2026

Le Conseil municipal de Saturargues s'est réuni le **10 août 2026**.

Les différentes délibérations inscrites à l'ordre du jour ont toutes été approuvées.

Le Conseil a tout d'abord procédé à une **abrogation partielle de la DP-MEC** (Déclaration de Projet emportant Mise En Compatibilité) **du PLU**, concernant uniquement les dispositions relatives à la zone UD. La deuxième modification du PLU de Saturargues relative à la plaine des jeux approuvée le 16 décembre 2020 avait engendré une modification du règlement écrit afin de permettre la création de ce complexe de loisirs. Or, à l'occasion de cette procédure, une version erronée du règlement, issue vraisemblablement d'un document de travail de la première modification du PLU avait été utilisée. Cette décision permet de sécuriser juridiquement le document d'urbanisme, sans remettre en cause le reste du PLU

Les élus ont ensuite décidé, à 14 voix et 1 abstention, d'instaurer, à compter du **1er janvier 2027**, une **taxe sur les logements vacants depuis au moins deux années consécutives**.

L'objectif est d'encourager la remise sur le marché des logements durablement inoccupés.

Le Conseil a également renouvelé la **Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Hérault pour la période 2027-2031**. Elle concerne notamment la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le bien vieillir, le handicap, la parentalité, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale.

Autre décision importante : la **mutualisation des moyens des Comités Communaux Feux de Forêt** de Saturargues, Villetelle et Saint-Sériès. Cette coopération permettra de mieux coordonner les patrouilles, les bénévoles et les matériels pour renforcer la prévention des incendies.

La convention permettant aux particuliers et associations de **louer du matériel communal** a par ailleurs été renouvelée. Le tarif pour la **location d'une barrière anti-intrusion** est fixé à **100 € TTC par jour**, avec une pénalité de même montant en cas de retard.

La redevance annuelle due par les **taxis pour l'occupation du domaine public** a été fixée à **220 € pour 2026**.

Concernant la vie associative, plusieurs subventions ont été attribuées pour un montant total de **3 000 €**.

Une subvention de **1 400 €** a également été accordée au Comité des fêtes pour soutenir l'organisation de la fête du village.

En solidarité avec les communes touchées par les violents incendies, le Conseil a voté un **don de 1 000 € à la Protection Civile**.

Enfin, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité son **règlement intérieur**, qui fixe notamment les règles de fonctionnement des séances, les droits des élus, les commissions municipales et les modalités d'expression de la majorité et de l'opposition.

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 22 octobre à 19h dans la salle du conseil.

En voici l'ordre du jour sous réserve de modifications.

- Vote de la Convention Territoriale Globale.
- Modification des statuts du SIVOM des écoles.
- Modification du règlement intérieur de la salle Michel Galabru et des tarifs de location.
- Mise en place de commissions extra-municipales.
- Congrès des maires, vote pour la prise en charge du prix de l'entrée (90€).
- Suppression de la gratuité des équipements municipaux pour les élus.
- Dissolution du CAMAOU au 31/12/2026.

Les documents relatifs aux conseils municipaux (délibérations, procès verbaux) sont sur le site internet de la mairie, rubrique Vie municipale / Documents officiels :



Plan communal de sauvegarde : être prêt face aux risques

Inondation, incendie, accident industriel... certains événements graves peuvent nécessiter une réaction rapide de la commune. C'est pourquoi, chaque commune dispose d'un PCS : Plan Communal de Sauvegarde. Celui de Saturargues vient d'être mis à jour.

Ce document organise l'action municipale en cas d'événement grave ou exceptionnel:

- il définit le rôle du maire, des élus, des agents.
- Il recense les moyens disponibles.
- il précise les procédures d'alerte et d'information, de protection et de mise en sécurité de la population.
- il permet de coordonner efficacement l'action communale avec les services de secours.

Sorte de mode d'emploi de la commune pour la gestion d'une situation de crise, le PCS a pour objectif d'anticiper pour pouvoir agir rapidement et efficacement lorsque chaque minute compte.

L'actu du village

Un été haut en couleurs avec des manifestations qui ont fait vibrer le cœur de notre village. Oui, il fait bon vivre à Saturargues, et cette période estivale en fut le reflet...

Soirée réunionnaise (A.M.S.)



Vide grenier (Les amis de la bibliothèque)



Loto en extérieur (Jasminus)



Soirées coupe du monde (A.M.S.)



Les Nocturnes de Satu' (Équipe municipale)



Fête du village (comité des fêtes)



Concours photos "L'œil et le cœur"

Parmi les 29 photos présentées, 5 furent sélectionnées par le jury et soumises aux votes du public. Voici le classement

1er : "Quelque chose à te dire" par Marc Chervalier

2eme : "Falco Tinnunculus" par Aurélie Dehez

3eme : "A la pêche aux cerises" par Amata Raynal Mathieu.

Les prix, des bons d'achat chez Pollak, photographe à Lunel, ont été remis aux lauréats lors d'une cérémonie qui s'est déroulée samedi 19 septembre. Cerise sur le gâteau, les deux premières photos participeront au prix de l'Agglo.



Journée des associations

11 associations présentes, une dictée, des démos de Pilate par Réagi's et de Rock par l'association Rock à Saturargues. Une matinée riche en événements et un public nombreux, qui s'est terminée par un apéro partagé et une paëlla cuisinée par Régine Jullian.



L'actu du village

Circulation dans le village

Pour la sécurité des enfants et de leurs accompagnants, nous avons mis en place un nouveau plan de circulation pour les véhicules et un circuit pédestre a été défini.

Les premiers retours sont très positifs, tous les parents ayant joué le jeu. Merci à tous pour votre compréhension et votre adhésion à ce changement.



Coup de cœur pour deux sections de l'AMS

Le Bel Âge

Sous la houlette bienveillante de Christine Gourat, cette section, composée de 7 adhérentes, se retrouve tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 au bar communal.

Se réunir deux fois par semaine pour jouer aux cartes, avec une préférence pour le Rami, c'est aussi le plaisir de se retrouver entre amies pour échanger, rire, autour d'un goûter, dans une salle climatisée. Des moments de convivialité pour ces séniors qui, quand on leur demande l'âge pour adhérer, répondent "De la retraite jusqu'au bout".

Satu'Créa - le Salon du Savoir Faire

Une édition 2026 riche ! Plus d'une vingtaine de créateurs, artistes et artisans vont se réunir pour exposer et vendre leurs créations ! Ils animeront tout au long de la journée divers ateliers créatifs, pour vous faire découvrir et vous initier à leur "savoir-faire"

L'occasion de se régaler, de se faire plaisir et, peut-être, de déjà penser aux cadeaux de Noël.



Pétanque

Les concours de pétanque continuent le vendredi tous les quinze jours tant que la météo le permettra. Ils passeront au samedi midi ensuite. Si vous voulez plus d'informations, contactez l'association Réagi's.



La Marche pour tous

L'idée de cette section a germé lors d'un repas des aînés en 2007. Marcher pour le plaisir, pour se rencontrer, pour prendre le temps.

Et cette idée a fait son chemin, puisque aujourd'hui cette section compte près de 24 membres. Des randonnées de 8 à 10 km, chaque semaine. Et une fois par mois, une sortie d'une journée, avec co-voiturage pour se rendre dans un rayon de 40 à 50 km, avec pique-nique partagé. Cette section est ouverte à tout le monde et fonctionne de septembre à juin, en-dehors des vacances scolaires.

Les organisateurs, Claude Bosch, Claude Mignotte et Jean Balan, concoctent les circuits et donnent rendez-vous aux marcheurs, tous les lundis, à 8h ou 14h, en fonction de la chaleur sur l'Esplanade de l'Europe.

Alors, si le coeur vous en dit, rejoignez cette joyeuse équipe pour ces "sorties plaisir".

Deux pièces de théâtre pour démarrer la saison

L'Association Municipale Saturarguoise vous propose, ce mois d'octobre, deux pièces de théâtre. Du rire en perspective à la salle Michel Galabru !

Entrée 10€, adhérents AMS : 8€. Plus d'infos au 07.71.11.71.73.



Addition

"Trois amis, un resto, une addition... et la guerre est déclarée".

Une comédie de Clément Michel présentée par la Cie La Storia.

Samedi 10 octobre à 21h

Octobre rose

Venez nombreux, le 11 octobre, participer à la matinée au profit de la Ligue contre le cancer. Rendez-vous à partir de 9h30 sur l'esplanade, présence de personnel médical pour informations, échanges.

Départ de la marche 10h30 et verre de l'amitié en fin de matinée.

Matinée en partenariat avec nos voisins de Saint-Sériès.

Reprise des lotos le 17 octobre

Venez tenter votre chance, tous les samedis, au bar communal à 18h.



Un petit meurtre sans conséquence

"De l'adultère involontaire à l'homicide du même nom, il n'y a qu'un pas..."

Une pièce de Jean-Pierre Martinez présentée par la Cie des Schnarfs.

Samedi 24 octobre à 21h



L'agenda

- 7 oct** **Voyage sonore** de 18h30 à 19h30, par l'association Agir pour le Mieux-Être, 31 chemin des oliviers.
- 10 oct** **Journée pêche au lac de la carrière** de 9h à 16h par l'association PLS (Pêche Loisirs Saturargues).
- 10 oct** **Soirée théâtre : 'Addition'** à 21h salle Michel Galabru par la troupe **Cie La Storia**. Organisée par l'A.M.S.
- 11 oct** **Concours de pêche pour les jeunes et initiation à la mouche au lac** de 9h à 12h, par l'association PLS.
- 11 oct** **Matinée pour Octobre Rose** à partir de 9h30 sur l'esplanade.
- 17 oct** **Les coups de cœur de Delphine**, à 10h à la médiathèque Avec Delphine de la Librairie AB.
- 21 oct** **Atelier créatif 'Halloween'**, pour enfants, de 17h à 18h. Organisé par l'association "Agir pour le Mieux-Être".
- 24 oct** **Soirée théâtre : 'Un petit meurtre sans conséquence'**, à 21h à la salle Michel Galabru. Organisée par l'A.M.S.
- 25 oct** **Loto** de l'association Radio Club Saturargues, à 17h à la salle Michel Galabru.

- 31 oct** **Conte Halloween : 'Peur bleue et chair de Poule'** de 15h à 15h45, pour enfants à partir de 6 ans à la médiathèque George Sand.
- 7 nov** **Soirée dansante** à partir de 19h30, salle Michel Galabru. Organisée par l'association Réagi's.
- 10 nov** **Mini conférence : 'Voyage au cœur de la médecine chinoise'** à 18h30. Organisée par Agir pour le Mieux-Être au 31 chemin des oliviers.
- 11 nov** **Commémoration de l'armistice 1918**, 11 h départ de la mairie.
- 14 nov** **Séance Ciné pour enfant** à 14h, salle Michel Galabru. organisée par l'association Kinuza Karaté-Do. (réservée aux adhérents)
- 15 nov** **Satu'Créa, le salon du savoir faire** de 10h à 17h, salle Michel Galabru
- 22 nov** **Loto** de l'association Jasminus à 17h, salle Michel Galabru.
- 6 déc** **Loto** de l'association La Perdrix Saturarguoise, à 17h, salle Michel Galabru.
- 16 déc** **Atelier créatif 'Noël'**, pour enfants, de 17h à 18h Organisé par l'association Agir pour le Mieux-Être au 31 chemin des oliviers.

La parole au groupe d'opposition

Fête du village

Nous tenons d'abord à féliciter toute l'équipe du Comité des fêtes, qui a admirablement mené quatre jours de festivités. Belles animations, orchestre fidèle à lui-même, DJ qui ont su mettre l'ambiance, manifestations taurines bien gérées et aucun incident à déplorer.

Eau et assainissement : quel avenir après le CAMMAOU ?

Le syndicat CAMMAOU, qui gère notre eau et notre assainissement, disparaîtra au 31 décembre 2026. Le regroupement au sein de l'Agglo de Lunel à neuf communes donnera sans doute plus de poids pour négocier un nouveau marché public commun. Mais face aux géants de l'eau, quel poids pèserons-nous réellement ? Ne nous berçons pas d'illusions : les tarifs augmenteront. Le passage en régie est-il envisageable ? C'est à notre sens la seule voie permettant de maîtriser durablement les prix, voire de les faire baisser. Notre maire, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, portera-t-il ce dossier devant l'Agglo de Lunel ? Nous souhaitons qu'il le fasse, dans l'intérêt de tous.

Budget : où est la cohérence ?

Pendant la campagne, cette équipe a longuement expliqué que la commune était au bord de la mise sous tutelle. Les élections passées, les indemnités des élus ont augmenté. L'enveloppe « électricité » a été réduite, mais l'achat d'une voiture électrique est envisagé. L'utilisation de la salle Michel Galabru, elle, a été diminuée. Nous cherchons encore la logique de l'ensemble.

À la lecture du bulletin qui vous a été distribué, quelques précisions s'imposent :

Sacristie, 90 000 € : il s'agit en réalité de l'accès des personnes à mobilité réduite à l'église. Quel est le montant restant à charge une fois les subventions déduites ?

LRM : Cette décision a été prise collégialement par l'ancienne équipe municipale, avec deux objectifs précis. D'abord, pérenniser la présence de LRM sur notre commune au-delà de 2037. Ensuite, éviter que la préfecture n'impose une autre affectation à ces terrains, une option sur laquelle la commune n'aurait eu aucune marge de manœuvre. Sur le plan financier, cette vente a été bénéfique pour la commune. Il est vrai que le fortage (extraction, recyclage et traitement des inertes) connaît un léger recul. Mais le placement des sommes perçues lors de la vente vient en grande partie compenser cette baisse.

Énergie : éclairage public et salle Michel Galabru. La consommation liée à l'éclairage public avait déjà fait l'objet d'une réduction importante lors du précédent mandat, grâce au passage à l'éclairage LED. Concernant la salle Michel Galabru, la hausse de consommation électrique observée ces dernières années s'explique simplement : elle coïncide avec l'installation de la pompe à chaleur et de la climatisation. Auparavant, le chauffage et l'éclairage de la salle reposait sur une double source — électricité et gaz — dont la facture gaz n'apparaissait pas dans les mêmes lignes budgétaires. La comparaison brute des seules consommations électriques ne reflète donc pas l'évolution réelle des coûts et des usages.

SIVOM Enfance Jeunesse : ce syndicat a été créé pour un objectif précis : éviter la fermeture de classes dans nos communes. Le départ de la commune de Vérargues modifie le périmètre du SIVOM, et il est nécessaire d'attendre une vision précise et consolidée du budget qui en résultera avant de tirer des conclusions. Ce qui est certain, c'est que l'avenir de nos enfants ne se traite pas comme une simple ligne comptable. Nous resterons attentifs à ce que la qualité de l'accueil et de l'encadrement soit préservée, quelle que soit l'évolution budgétaire.

Contact mairie

Secrétariat de Mairie : 04 67 86 01 28 / mairie@saturargues.fr

Ouverture au public : Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h, mardi de 15h à 19h.

Médiathèque

Horaires : les lundis, mercredis et vendredis de 17h45 à 19h15

Directeur de la publication : Jean Antoine OTALORA
Photos, Impression : Mairie de Saturargues